

14 avril 2025

Regagner la confiance de la population avec un nouveau Comité de pilotage des projets de gravière

Le Groupement citoyen pour un PSEM durable demande de renouveler la composition du Comité de pilotage (COFIL) du projet de plan sectoriel d'exploitation des matériaux (PSEM 2024) et en particulier la nomination de deux experts neutres académiques, en géologie et en droit, seule mesure propre à rétablir la confiance de la population et prévenir davantage de gaspillage dans ce dossier.

Le Groupement citoyen pour un PSEM durable réunit quatre associations et collectifs d'habitantes et d'habitants du canton qui se sont prononcés contre le projet de plan sectoriel d'exploitation des matériaux (PSEM 2024). Nous défendons le principe d'une planification des gravières digne de ce nom, durable et respectueuse de l'ensemble des intérêts en jeu.

Les communes, les distributeurs d'eau potable, l'Association fribourgeoise de l'Industrie des graviers et du béton et ses membres, ainsi que l'Office fédéral du développement territoriale partagent, à des degrés divers, les mêmes préoccupations que les habitantes et les habitants. Cela concerne notamment les questions de protection des habitants, de l'eau, de l'air, des surfaces agricoles, des forêts et du climat. Dans ces conditions, la posture du Conseil d'Etat de renvoyer dos à dos les milieux concernés, sous prétexte que les attentes des uns et des autres seraient inconciliables et qu'il n'est donc pas possible d'en tenir compte, est incompréhensible et contreproductive. Au vu de la gravité et du nombre de critiques émises, il n'y a pas d'autres choix que de reprendre le projet à zéro.

Contre toute attente, le Conseil d'Etat a décidé de maintenir le Comité de pilotage (COFIL) du projet pour l'analyse des résultats de la consultation. Autrement dit, c'est le même groupe dont le travail a provoqué une levée de boucliers qui est chargé d'analyser les prises de position et d'en tirer les conclusions qui s'imposent pour corriger ses propres erreurs. On peut légitimement s'interroger sur la capacité du COFIL actuel à se remettre en cause et à produire un PSEM praticable.

Nous demandons ainsi de revoir en profondeur la composition du COFIL en désignant des personnes capables de proposer des solutions pragmatiques dans le respect des intérêts publics et privés en jeu. En particulier, nous demandons la nomination de deux experts neutres académiques, en géologie et en droit, seule mesure propre à rétablir la confiance de la population et prévenir davantage de gaspillage dans ce dossier.

De plus, nous sommes choqués par les chiffres erronés que le SeCA persiste à afficher sur son site. Selon lui, il n'y aurait eu que 687 prises de position déposées, alors qu'il nous en a transmises 961. De même, il publie seulement 69 prises de position émanant du cercle des destinataires habituels en gardant sous silence les 892 autres et en créant un doute sur le fait qu'elles seront prises en compte. Cela est contraire aux principes d'égalité et de transparence. Nous demandons ainsi que le SeCA corrige sans tarder les données sur son site et mette en ligne les prises de position des groupes citoyens.

Plus d'informations: [Assquavie](#)